

 Pour une information plus complète consulter la notice du constructeur

REMORQUE

M353618



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

• Charge utile maximale	2 800 kg
• Poids total autorisé en charge	3 500 kg
• Poids à vide	600 kg
• Nombre d'essieux	2
• Dimensions du plateau	3 000 x 1 650 mm
• Dimensions hors tout	3 550 x 1 850 mm
• Garde au sol	450 mm
• Timon	droit
• Attelage	boule

Dotation de base :

Frein à inertie, frein à main, roue d'appui, câble de rupture.



APPLICATIONS

- Transport de matériels.



ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES OPTIONNELS

- Equipements de protection individuelle.



INTERDICTIONS

- Ne pas utiliser pour le transport de personnes.
- Ne pas modifier la conception de la remorque.



SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Le port de gants et de chaussures de sécurité est obligatoire.
- Veiller à l'absence d'autres personnes à proximité de la remorque lors des chargements et déchargements de matériels.
- Ne pas se positionner sous la remorque.
- Ne pas engager le bras ou le pied entre les pièces mobiles et le châssis.
- Abaisser et rabattre les rampes lentement avec prudence.
- Maintenir les rampes fermement lors de leur manipulation.
- Ne pas manoeuvrer, ni charger la remorque sous l'effet de médicaments, d'excitants ou de boissons alcoolisées.



SÉCURITÉ LIÉE À L'ENVIRONNEMENT

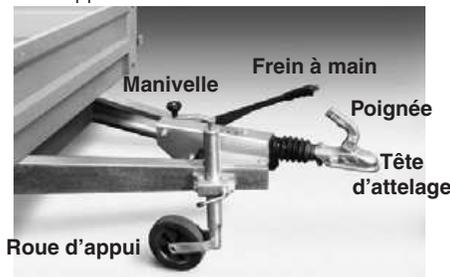
- Ne pas surcharger la remorque ni dépasser les vitesses autorisées au risque de perdre le chargement.
- Une mauvaise pression des pneumatiques, une hauteur d'attelage non conforme ou une charge sur l'attelage incorrecte peuvent conduire à un déséquilibre de la remorque et provoquer des accidents.
- En stationnement, vérifier la planéité du sol et s'assurer que la remorque est bien stable.



INSTALLATION

Accrochage de la remorque

- Positionner la tête d'attelage au-dessus de l'attelage du véhicule tracteur.
- Relever la poignée et enclencher la tête sur la rotule du véhicule.
- Le verrouillage est automatique, vérifier qu'il a bien été effectué :
 - claquement caractéristique,
 - poignée revenue en position horizontale,
 - témoin vert indiquant que la remorque est bien attelée.
- Contrôler le bon verrouillage de l'attelage en le soulevant manuellement.
- Brancher la prise du faisceau électrique de la remorque sur le véhicule.
- Mettre en place le câble de rupture d'attelage.
- Relever la roue d'appui.

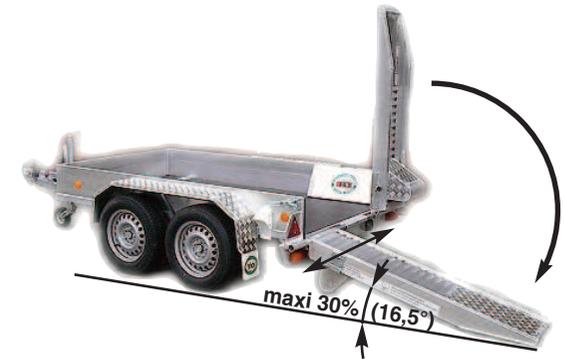


2



CHARGEMENT

- Nota :** Dans tous les cas, le chargement doit être effectué remorque attelée, frein à main serré et sur un plan aussi plat que possible.
- Déverrouiller les systèmes de maintien des rampes et abaisser celles-ci.
- Attention :** La pente maximale des rampes doit être de 30% (16,5°).
- Régler l'écartement des rampes pour l'adapter à la largeur du matériel à charger.



- Charger le matériel en montant lentement (1 km/h) et en respectant le sens propre de chargement de ce matériel.
- Centrer la charge en longueur et en largeur.

Attention : Une surcharge avant risque d'entraîner la rupture du timon et de la flèche.

Une surcharge générale risque d'entraîner l'éclatement des pneumatiques, la rupture de la flèche, ainsi qu'un mauvais freinage.

Une surcharge arrière risque d'entraîner un tangage et la mise en portefeuille de la remorque.

- Arrimer le matériel après l'avoir calé.

Nota : les matériels doivent être arrimés en 4 points d'ancrage identiques et indépendants.



- Remonter les rampes et les verrouiller.

3



CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

Avant de prendre la route :

- Contrôler visuellement le bon verrouillage de l'attelage.
- Vérifier la présence du câble de rupture.
- Vérifier le bon fonctionnement des feux et signalisations.
- Vérifier l'état et la pression des pneumatiques.
- S'assurer que le chargement est bien arrimé.
- Contrôler la bonne fixation des rampes.
- Vérifier la conformité de l'ensemble (*PTAC véhicule tracteur et remorque*).
- S'assurer que le conducteur est autorisé à conduire le chargement et qu'il connaît les limitations de vitesse en vigueur.



CONDUITE AVEC LA REMORQUE

Vitesse

- L'inertie de l'ensemble véhicule tracteur + remorque est importante.
- Modérer la vitesse pour prévenir de toutes les situations.
- Réduire nettement la vitesse dans les descentes, dans les courbes, sur les chaussées en mauvais état, non stabilisées ou à forte déclinaison latérale.

Croisement d'un autre véhicule

- Serrer à droite pour élargir le couloir d'air afin de limiter la dépression qui s'ensuit.
- Ralentir, rétrograder puis accélérer pour remettre la remorque en ligne après avoir croisé le véhicule.

Dépassement

- Rétrograder puis accélérer en s'écartant de l'autre véhicule pour diminuer le phénomène d'aspiration.
- Ré-acceler pour éviter les mouvements parasites de la remorque.

Courbes

- L'ensemble véhicule tracteur + remorque approche 8 m de long.
- Tourner lentement et "largement" en prenant garde au déport de la remorque lors des changements de direction.

Emballement

- Ce phénomène peut se produire dès lors que l'attelage est fortement perturbé (*masses d'air, inertie,...*).
- Si le processus d'emballement de la remorque (*balayage de gauche à droite*) n'est pas trop engagé, il convient de rétrograder pour redonner de la motricité au véhicule tracteur.

Freinage

- Dans tous les cas, ne jamais freiner brutalement, mais procéder à un ralentissement progressif de l'ensemble.



TRUCS ET ASTUCES

- En descente, utiliser le même rapport de vitesse que celui que l'on utiliserait pour la montée..



ARRÊT - DÉCHARGEMENT

- Examiner la nature du sol où sera déchargé le matériel.
 - Ne pas décharger le matériel, ni décrocher la remorque si le sol est en pente, vallonné ou sableux.
 - Le déchargement du matériel s'effectue à l'inverse du chargement, remorque attelée, frein à main serré.
- Décrochage de la remorque**
- Vérifier le serrage du frein à main.
 - Relever la poignée de la tête d'attelage.
 - Abaisser la roue d'appui pour dégager la remorque du véhicule tracteur.
 - Débrancher la prise du faisceau électrique.
 - Desserrer le frein à main, reculer légèrement la remorque, resserrer le frein.
 - Retirer le câble de rupture.

Nota : dans le cas d'un stationnement prolongé de la remorque, ne pas serrer les freins au risque que les garnitures restent collées. Placer des cales de roues.



VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES

Avant chaque déplacement sur route

- Vérifier le bon fonctionnement de la tête d'attelage.
- Vérifier l'éclairage de la remorque.
- Vérifier la présence de la plaque d'immatriculation.
- Contrôler l'état et la pression des pneumatiques.
- Contrôler l'efficacité du frein à main
- Contrôler l'état du câble de rupture d'attelage.
- Contrôler la fixation des rampes de chargement.



ENTRETIEN RÉGULIER...

Par LOXAM

contrôles effectués à chaque retour du matériel :

- Etat d'usure de la tête d'attelage et du soufflet d'amortisseur.
- Etat et fonctionnement de la signalisation et de l'éclairage.
- Etat du faisceau électrique.
- Présence et état de la plaque d'immatriculation.
- Etat du câble de rupture.
- Fonctionnement du frein à main.
- Système de manoeuvre de la roue d'appui.
- Articulation et verrouillage des rampes de chargement.

...ENTRETIEN RÉGULIER

tous les six mois, en plus des contrôles précédents :

- Nettoyage et graissage de la tête d'attelage.
- Contrôle de l'amortisseur de tête d'attelage.
- Nettoyage et graissage de la roue d'appui.
- Nettoyage et graissage de la commande de frein.
- Dépoussiérage, contrôle des tambours et garnitures de frein.
- Contrôle de l'état des gaines de freins et des câbles.
- Fixation, serrage des roues, pression des pneumatiques.
- Contrôle du frein d'inertie.
- Graissage complet.



PANNES ET RÉPARATIONS

- En cas de panne, ne pas procéder à des réparations.
- Prévenir votre agence LOXAM.**



NETTOYAGE

- Nettoyer l'appareil à l'eau propre sans produits agressifs.
- Nettoyeur haute pression proscrit sur les composants électriques.**



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Les règles et normes ci-après sont applicables dans le cas d'une utilisation normale du matériel pourvu d'un équipement adapté :

- Directives 70 156 CE, 2007/46.
- Directive 94/20 CE (*timons d'attelage*)
- Directive 97/28 CE (*éclairages*)
- Directive 71/320 CE (*freins*)
- Directive 2001/43 CE (*montage des pneumatiques*)
- Cette remorque (*PTAC > 500 kg*) doit posséder sa propre immatriculation. Elle est tractable sur route par un véhicule immatriculé. Se référer au Code de la route.